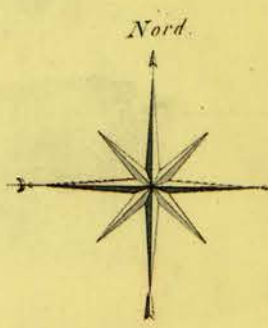


Section A
des
PLOTS
1^{er} plan.

ATLAS DU TERRITOIRE GENEVOIS

PERMANENCES ET MODIFICATIONS CADASTRALES AUX XIX^E ET XX^E SIECLES



Service des monuments et sites
Département des travaux publics
République et Canton de Genève

Ecole d'architecture
de l'Université de Genève
Centre de recherche sur
la rénovation urbaine



Genève

MÉTHODE ET INSTRUMENTS

Les deux cartes de cet atlas ont été obtenues à l'aide de plans cadastraux, d'époques différentes pour un même territoire. Le plan d'ensemble actuel constitue la base sur laquelle toutes les informations récoltées vont se reporter, selon deux modes de confrontation cartographique:

la superposition du cadastre napoléonien et du plan d'ensemble actuel;

la collation entre le cadastre napoléonien, la 1^{ère} édition du plan d'ensemble des années 1930-50 et le plan d'ensemble actuel.

PHASES D'ÉTUDES ET CARTES RÉALISÉES

Les opérations nécessaires, au vu des résultats cartographiques escomptés, peuvent être décrites selon trois phases de travail distinctes:

1. La transcription du cadastre du début du XIX^e siècle sur le fond actuel, phase au cours de laquelle les lignes viaires, parcellaires, celles qui bordent les cours d'eau, ainsi que les surfaces bâties sont interprétées en termes de permanences, persistances ou disparitions.

2. La mise en couleurs partielle du plan, en sélectionnant certaines affectations du cadastre français, d'après les données qui figurent soit sur les planches originales, annotées ou pochées, soit dans les registres communaux des "numéros suivis" s'y référant.

3. La comparaison entre le cadastre napoléonien, la 1^{ère} édition du plan d'ensemble au cours des années 1930-50 et le plan d'ensemble actuel; opération durant laquelle des coloris ont été attribués aux composantes du tissu urbain et territorial d'aujourd'hui, dont la valeur (du plus foncé au plus clair) informe sur leur moment d'apparition (du plus ancien au plus récent):

noir : avant le début du XIX^e siècle,

rouge : au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle,

jaune : dès la Deuxième Guerre mondiale.

Les deux cartes ainsi réalisées s'intitulent:

Report du cadastre napoléonien sur le plan d'ensemble actuel Formation-transformation du territoire aux XIX^e et XX^e siècles

ECHELLES DE PUBLICATION ET DE TRAVAIL

La publication des deux cartes à l'échelle 1:10 000 induit une lecture inédite, globale et détaillée, du territoire du XIX^e siècle et de sa transformation jusqu'à nos jours. Chaque carte couvrant l'ensemble du canton est découpée en 7 planches, comprenant chacune 10 à 16 feuilles du plan d'ensemble, réduites et assemblées.

Le travail lui-même a été exécuté au 1:2500; cette échelle, qui est celle du plan d'ensemble et du cadastre napoléonien, permet une bonne précision quant au repérage des figures géométriques singulières, quant à l'appréciation de l'évolution des formes bâties et de certains tracés viaires ou parcellaires. L'étude a été menée sur les 87 feuilles du plan d'ensemble; ce découpage constituant des fonds aisément maniables d'un format d'environ 70 cm par 100 cm. ¹

RÉSERVES SUR LA MÉTHODE

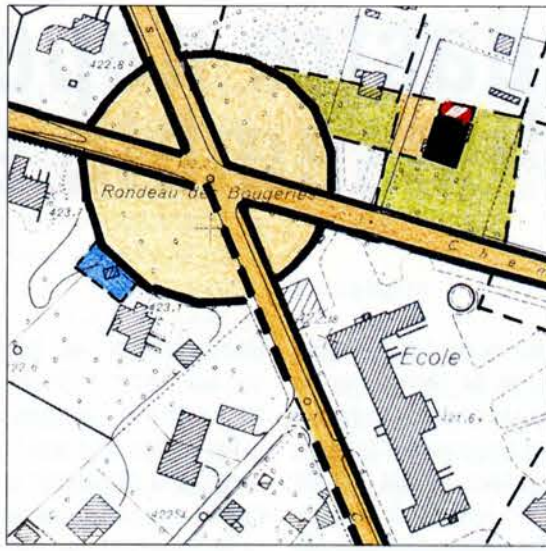
Développée pour l'étude de la périphérie urbaine et de la campagne genevoise, cette méthode de mise en perspective historique des composantes des tissus urbains et territoriaux a trouvé ses limites dans l'urbain dense dont l'exploration nécessiterait pour davantage d'exactitude le recours à des échelles cadastrales plus précises. Par ailleurs, le principe de la superposition cartographique, en vue d'établir les permanences du réseau, du parcellaire, du bâti, s'apparente mais ne correspond pas à un travail de datation.

Il convient aussi de souligner le caractère parfois subjectif des opérations, soumises à l'appréciation des chercheurs qui, forts de leur propre connaissance des lieux, s'octroient une "marge d'interprétation" dans certaines situations complexes. Néanmoins, les cadastres constituent les instruments d'étude de référence, et cela malgré certains problèmes allant des quelques erreurs apparues sur les cadastres anciens, à la mise à jour différée de quelques éléments constitutifs des tissus. ² Mais, au-delà de ces réflexions qui touchent à la représentation cartographique, il faut être attentif à l'aspect plus théorique de l'évolution, au cours des siècles, de la définition des composantes territoriales représentées sur les plans. ³

¹ Les planches originales sont déposées au Service des monuments et des sites du Département des travaux publics.

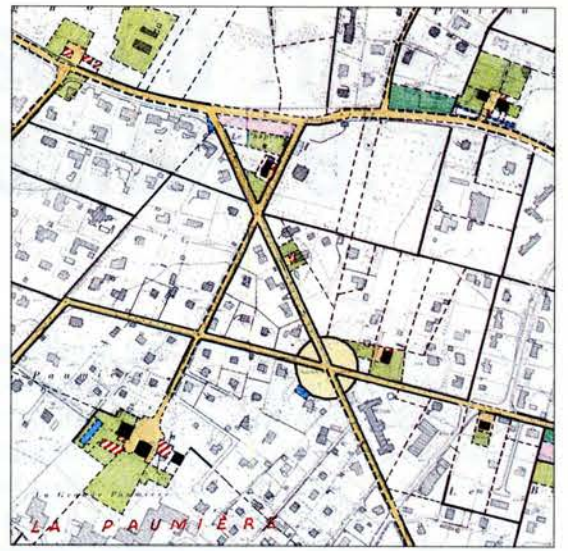
² Par exemple, la végétation, la vigne, les bois.

³ Voir plus haut p. 13 l'évolution du concept de parcelle.



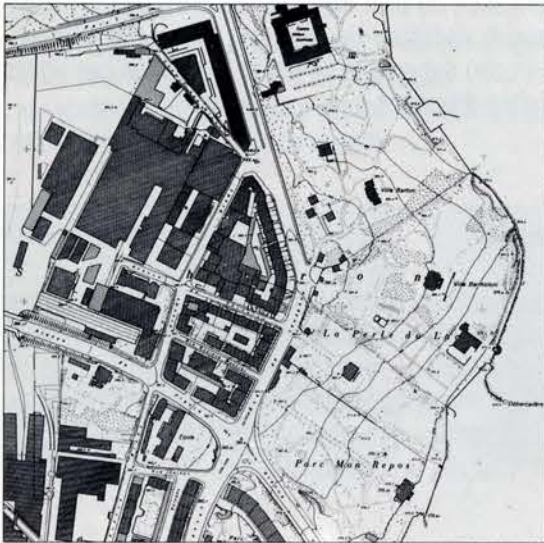
Echelle de travail

1 : 2 500



Echelle de publication

1 : 10 000



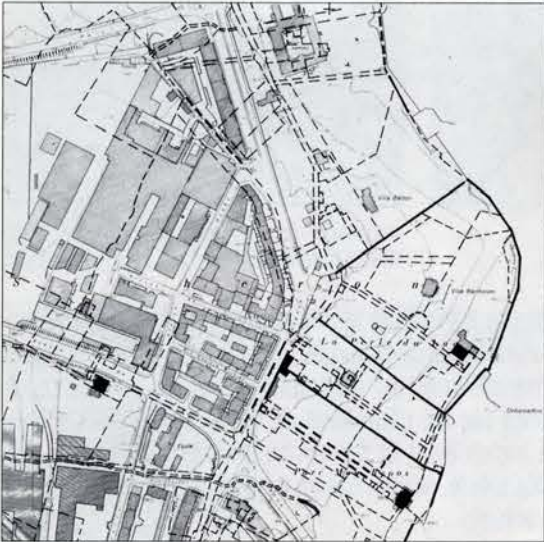
Plan d'ensemble actuel



Cadastré napoléonien (doc. AEG)



Transcription du cadastré napoléonien



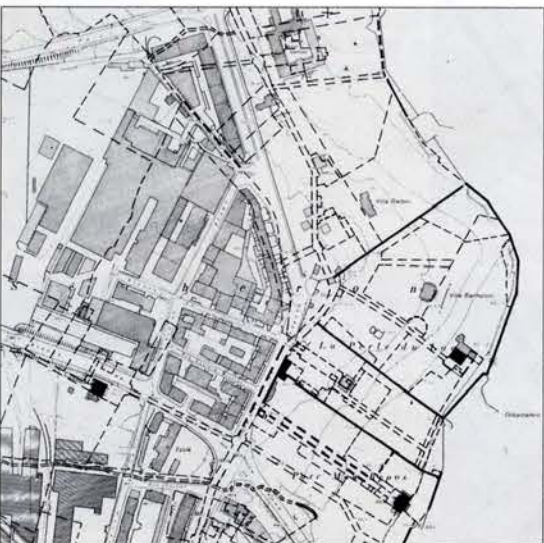
Transcription du cadastré napoléonien

CANTON TRAVERSÉ ou limité.	numéro du plan.	NOMS, PROFESSIONS ET DÉSIGNÉS des Propriétaires ou Locataires.	NATURE des propriétés.	CONTENANCE	
				par arpens.	par toises.
Canton de Séchardon	39	Duval, plus de 1/2	Bois	34 2/3	2 1/2
	40	Idem	Bois	1 1/2	1 1/2
	41	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	42	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
Canton de Séchardon	43	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	44	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	45	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	46	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	47	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	48	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	49	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	50	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	51	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2
	52	Idem	Bois	17 2/3	1 1/2

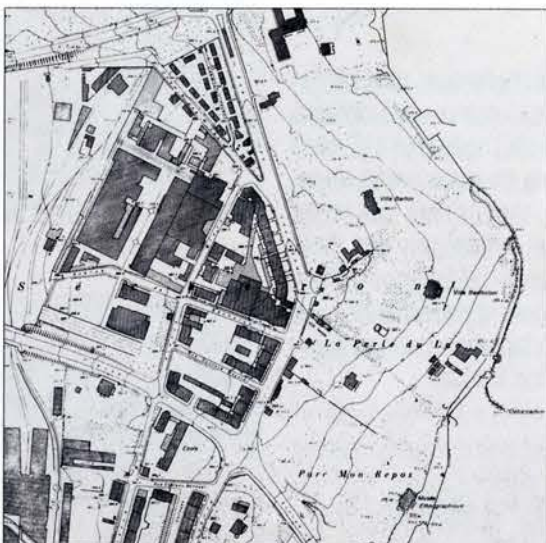
Cadastré napoléonien, "Numéros suivis" (doc. AEG)



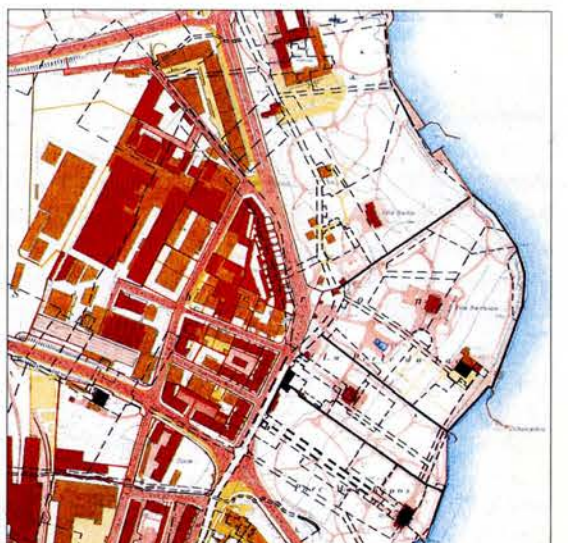
Report du cadastré napoléonien sur plan d'ensemble



Transcription du cadastré napoléonien



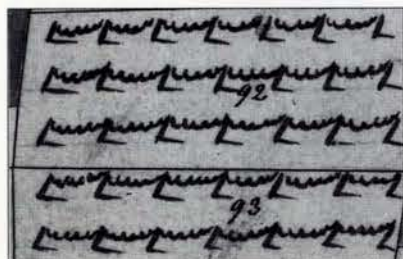
1ère édition du plan d'ensemble



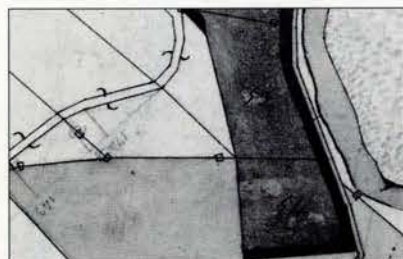
Formation-transformation du territoire XIXe et XXe s.

Report du cadastre napoléonien sur le plan d'ensemble actuel

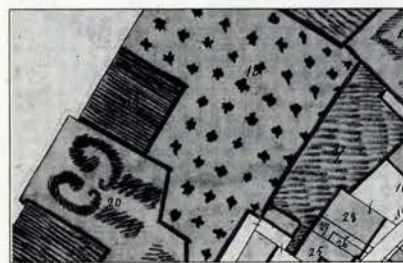
Les 7 planches du "Report du cadastre napoléonien sur le plan d'ensemble actuel" proposent pour la première fois l'assemblage de 44 communes de l'ancien Département du Léman qui composent approximativement l'actuel territoire du canton de Genève, des frontières françaises et vaudoises d'aujourd'hui aux limites du glacis d'hier, le cadastre de la ville fortifiée n'ayant pas été exécuté sous l'administration française.¹ A l'époque, les relevés de chaque commune ont nécessité leur subdivision en Sections et Feuilles, réalisées par différents géomètres, selon diverses échelles et avec des variations graphiques. Ainsi, le report du cadastre napoléonien sur le plan d'ensemble actuel à l'aide de techniques et de critères identiques concourt à une représentation unifiée de tout le territoire cantonal du début du XIXe siècle. Le coloriage des planches participe aussi à cette nouvelle appréhension du fonds territorial décrit de façon disparate et fractionnée par le plan français; il en suggère d'autres lectures compte tenu de la sélection opérée pour les besoins du travail parmi les affectations parcellaires, et du regroupement de divers vocables sous un même signe conventionnel (voir légende).



Vigne



Bois



Jardin

Le "re-dessin" systématique du cadastre napoléonien a révélé quelques déformations, induites sans nul doute par la méthode et les instruments de levé alors utilisés (triangulation et planchette), par la durée de l'opération (12 ans) et par le nombre de géomètres mandatés (une vingtaine de personnes). Ainsi les problèmes de repérage et d'assemblage deviennent tangibles sur des zones topographiquement complexes, mouvementées (falaise, vallon), en des lieux de fortes densités bâties (faubourg) ou de masses arborisées importantes (forêt), en présence d'éléments variables, mobiles (cours d'eau, marais). Le traitement de ces parties de territoire a nécessité une adaptation du plan français sur le fond actuel par homothétie ou par affinité selon les cas.

¹ Les informations recueillies pour le tracé de l'enceinte bastionnée, tel qu'il figure dans cette recherche, proviennent principalement du "Plan de la Place de Genève", levé en 1811 par Touchaud et de la "Carte synoptique des anciennes enceintes et fortifications de Genève", dressée par C.Ruchat sous la direction du Service cantonal de géologie.

Terminologie du cadastre napoléonien

Vigne
Hutin
Champ hutiné
Terre hutinée
Treille

Bois
Bocage
Bosquet
Broussaille
Forêt
Futaie
Taillis sous futaie
Taillis
Saussaie
Oseraie

Jardin
Jardin potager
Jardin d'agrément
Terrain d'agrément
Terrasse
Parterre
Promenade
Promenade plantée

Dans certains cas, les grands bouleversements politiques, économiques, sociaux, technologiques des XIXe et XXe siècles ont entraîné de telles transformations territoriales que toute tentative de retranscription de l'ancienne grille cadastrale sur la nouvelle configuration est rédhitoire, ainsi par exemple la démolition des fortifications, l'implantation des grandes infrastructures (aéroport, zone industrielle), les vastes opérations de drainage et de remembrement parcellaire. Dès lors, seul le recours à d'autres documents (1ère édition du plan d'ensemble, photo aérienne des années 1930), plus proches de l'ancienne conformation du plan napoléonien, ainsi que la mise à contribution de certains éléments cadastrés du paysage (haie végétale, muret, limites d'aire forestière ou viticole) ont permis de régler la position des lignes viaries et parcellaires aujourd'hui disparues.

Topographie et hydrographie

Tous repères d'altitude étant absents du cadastre français, sa transcription sur le plan d'ensemble paré de courbes de niveau permet de circonscrire certaines entités géographiques; ces informations topographiques jointes à celles du réseau, du parcellaire et du bâti révèlent à l'échelle régionale la charpente du territoire (axes de colonisation, grilles d'orientation, barrières naturelles), et proposent quelques règles relatives à l'implantation du bâti, au tracé des routes...



La motte d'un château

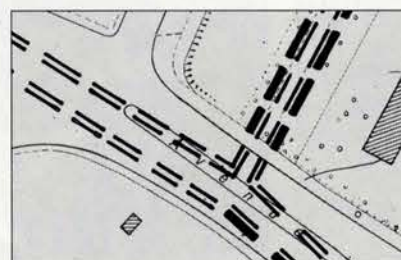


Installation des noyaux villageois sur des promontoires

La comparaison entre le cadastre français et le plan actuel souligne les modifications survenues dans le réseau hydrographique, mais laisse aussi supposer que l'état décrit par le plan napoléonien est incomplet! A relever de plus, pour curiosité, les "fossés" dessinés par les géomètres en bordure de certains chemins ou routes, qui ont été inclus pour la recherche dans le réseau bleu des cours d'eau du début du XIXe siècle, vu les traces tangibles (cadastrées) laissées sur le plan d'ensemble actuel.



Canalisation souterraine d'un cours d'eau



Fossé

Fleuve
Rivière
Ruisseau
Nant
Canal
Bief
Fossé
Lac
Etang
Marais
Pré marais
Flaque d'eau
Carprière
Fontaine
Puits
Port

Cadastre viticole et aire forestière

Étant donné l'importance encore accordée de nos jours à ces deux affectations, il semblait opportun d'y faire référence lors du report du plan napoléonien, puisque les masses arborisées des forêts et les alignements des ceps de vigne constituent les éléments végétaux les plus stables du paysage contrairement aux cultures par renouvellement des plants et alternance des assolements. La délimitation des surfaces viticoles (en rose) et forestières (en vert) du siècle passé sur le fond actuel, doté des mêmes renseignements (trames grises), suggère, du fait de la perception simultanée d'un état ancien et d'une situation récente, l'évolution respective de ces deux zones particulières.

La confrontation au relief des parcelles de vigne et de forêt du début du XIXe siècle – dont la variété des dimensions inciterait à une vérification des usages de propriété et d'exploitation – motive une ébauche de réflexion sur les principes de composition du paysage et d'organisation du territoire:

- le lien étroit entre cours d'eau et forêts, lorsque l'inclinaison du terrain n'est pas trop prononcée;
- la vigne disposée sur les coteaux à orientation privilégiée, mais les hutins plus résolument installés sur des plateaux;
- le vignoble plus proche des habitations que les taillis et futaies malgré certaines nécessités (bois de chauffe...).



Vigne



Forêt

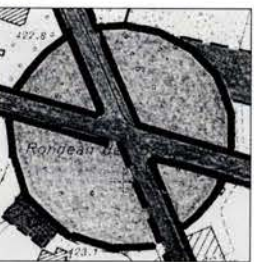
Réseau



les articulations entre la rue et l'entrée d'un bâtiment (cour, emplacement)



les seuils des édifices singuliers (places de l'église, du temple, de la mairie)



les espaces à usage collectif non précisé (emplacement et promenade communaux)



les lieux publics ou privés à activité déterminée (place du marché, cour artisanale, chantier)

Allée
Allée d'arbres
Allée de bois
Allée commune
Allée de marronniers
Avenue
Ancien chemin
Chemin
Chemin de la Commune
Chemin fermé
Chemin particulier
Chemin de service
Chemin de dépouille
Chemin de dévestiture
Dévestiture
Passage
Passage à gué
Pont
Promenade publique
Route
Ancienne route
Grande route
Rue
Sentier

Château
Maison de maître
Maison et dépendances
Maison
Masure
Ruine
Bâtiment
Bâtiment de plaisance
Galerie d'agrément
Pavillon
Pavillon chinois
Salon
Bâtiment rural
Ecurie
Poulailler

Cave
Grange
Grenier
Hangar
Remise
Couvert
Serre
Serre chaude
Bûcher
Puiserande
Pompe
Latrine
Bâtiment d'aisance
Battoir
Boucherie

Fabrique
Forge
Four
Magasin
Moulin
Pressoir
Tannerie
Tuilerie
Usine
Cure
Presbytère
Eglise
Temple
Mairie
Maison d'arrêt

Est dessiné en jaune sur la carte l'ensemble des routes, chemins et passages, communaux ou privés; seules les dénominations des voies de communication principales sont copiées en lettres rouges d'après le plan français. Il convient en outre de rattacher à ce réseau viarie, qui se développe des trois portes urbaines de Genève aux limites de l'actuel canton, d'autres espaces aux multiples destinations, tels qu'illustrés ci-dessus.

Parcellaire

Pour raison de levée d'impôts, les unités cadastrales du plan napoléonien ont été répertoriées dans les Registres communaux des "numéros suivis", selon un numéro et un lieu-dit; leur description minutieuse fournit des renseignements précieux touchant à la fois la propriété et l'affectation du sol: nom, qualité ou profession du possesseur, surface et usage.

CANTONS, TRIAGES ou lieux-dits.	NUMÉROS de la liste alphabétique de la section.	NOMS, PROFESSIONS, DEMEURS des Propriétaires et Usufruitiers.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCE par parcelle de propriété imposable.
au Grand 515 Vignes	157	Lapostolle Claude Louis	Vigne	2 10

Registre des numéros suivis, extrait (doc. AEG)

Bâti

Pochées en noir lorsque permanentes, mais hachurées en rouge lorsque disparues, toutes les constructions présentes sur le territoire genevois au début du XIXe siècle (à l'exception de quelques oublis non élucidés) sont figurées sur les planches du Report du cadastre napoléonien.

En confrontant les particularités agrégatives des divers types bâtis repérés (organisation parcellaire, rapport à la rue) et leur répartition sur le territoire (ville-campagne, centre-périphérie), on obtient une première esquisse de la structure urbaine et territoriale du canton: les faubourgs et les domaines résidentiels à proximité de la ville, les villages et les petites exploitations agricoles disséminés dans la campagne.

Jardin

Ce terme recouvre des terrains à différents usages témoignant d'une variété de manifestations dans l'ordonnance et la qualité des végétaux cultivés (potager, terrasse, parterre, promenade). Ces espaces verts ont été localisés sur les planches de l'étude, car ils permettent très souvent de distinguer le logement des autres affectations bâties et parce qu'ils octroient souvent à un édifice un sens, une orientation (devant/derrrière, cour/jardin, dégagement, vue); exceptions à la règle, les terrains maraîchers éloignés généralement des habitations parce que localisés selon la qualité du sol, la proximité de l'eau (exemple: Plainpalais).

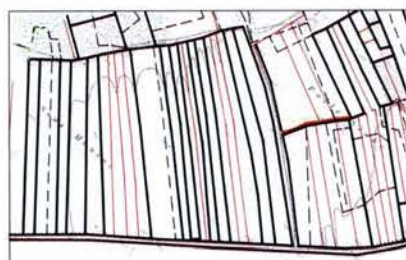
Le repérage des combinaisons possibles de tous ces éléments extraits du cadastre napoléonien participe avec finesse à la reconnaissance et à la définition des tissus urbains et territoriaux qui composent Genève – ville et campagne – au début du XIXe siècle et qui vont subir, à des degrés divers et selon des modalités variables, les effets des profondes mutations de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle.

Formation-transformation du territoire aux XIX^e et XX^e siècles

Les 7 planches proposées sous ce titre mettent en évidence que le fonds territorial genevois d'aujourd'hui consiste morphologiquement en une (ou des) "accumulation(s) de permanences" relatives à des moments différents de son évolution. Durant cette phase d'étude, les disparitions viaires, parcellaires, bâties n'ont pas été considérées, puisqu'il ne s'agissait pas de montrer des configurations globales antérieures du territoire.

Le travail de décomposition du tissu urbain et territorial par résonance cartographique a été grandement facilité par l'égalité des formats, l'identité des graphismes et la similitude des légendes entre les 87 feuilles de la 1^{ère} édition du plan d'ensemble et celles du plan actuel, surchargées du cadastre napoléonien. Cependant, la densité des informations juxtaposées et superposées rendant la lisibilité des planches difficiles en certains endroits, il convient d'en suggérer quelques approches possibles.

L'échelle du 1:10 000 permet l'appréhension de l'évolution du territoire, des grands moments de formation-transformation de sa charpente, en proposant une lecture schématique de localisation des entités urbaines et territoriales, des infrastructures, des axes routiers.



Dominance d'une couleur:

un tissu plus ancien subsiste parce qu'il n'a été soumis à aucune pression depuis sa constitution;



au contraire, une nouvelle conformation urbaine, territoriale a absorbé la précédente situation.



Mixité de couleurs:

un tissu plus ancien et une nouvelle configuration s'adaptent, se combinent.

L'échelle du 1:2500 induit une réflexion plus complexe, plus fine sur la croissance d'un morceau de territoire, le développement d'un village, d'un quartier, d'une rue, d'un îlot, et suscite deux attitudes: le recours à des échelles encore plus précises, ou la confrontation "in situ".



Hydrographie

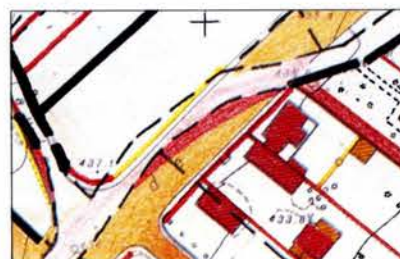
L'ensemble des cours et plans d'eau a été rehaussé de bleu selon leur lit et bassin actuels; un trait noir continu sur les rives sanctionne une permanence du tracé en référence au cadastre napoléonien, alors qu'un liseré de couleur rouge ou jaune indique le moment d'une rectification, d'une canalisation, de la construction d'un quai, etc.

Réseau

L'autoroute n'étant pas encore achevée au commencement de l'étude, les feuilles du plan d'ensemble touchées par le passage de la N1 ont été actualisées par simple transcription à la mine de plomb de son tracé, de Cointrin à la plaine de l'Aire, sans aucune modification du fond cadastral actuel.

L'ensemble des voies de communication, autoroutes, routes et chemins, toutes catégories confondues, a été appréhendé selon deux aspects:

- le parcours de la voie; la période d'ouverture d'un tronçon routier est déterminée par pochage en rouge ou en jaune du ruban de circulation; les chemins du début du XIX^e siècle sont laissés en blanc; tous les panachages blanc-rouge-jaune sont envisageables puisqu'ils traduisent des rectifications de parcours, des élargissements successifs du tracé, des modifications de croisement, des variations d'îlots, de bermes centrales, etc.



- les limites de la route; la position actuelle des lignes parcellaires des voies est datée par marquage d'un filet de couleur ininterrompu, noir, rouge ou jaune; exceptionnellement, en périphérie urbaine et en campagne, lorsque limites et parcours se sont constitués au cours de la même époque, les lignes parcellaires n'ont pas été rehaussées afin d'éviter tout empâtement inutile du dessin.



Route urbaine



Voie de périphérie

Parcellaire

Toutes les lignes parcellaires du plan d'ensemble ont été recouvertes d'un trait noir, rouge ou jaune; dans les rares cas où elles se perdent contre les hachures d'un talus, sur un mur, dans le contour d'un immeuble, en bordure d'une trame d'affectation, dans l'eau d'une rivière, un tracé hypothétique mais raisonnable a été envisagé.

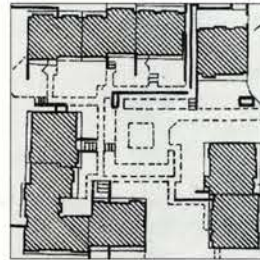
Bâti

Si l'identification de nouveaux édifices construits à une époque donnée est relativement aisée, la comparaison cartographique d'une assiette bâtie à des périodes différentes ne permet pas de saisir les cas de substitution ou de surélévation d'immeubles; cependant une observation attentive des plans peut repérer les transformations opérées sur un bâtiment par adjonction ou réduction.

Lorsque le périmètre du bâti se confond avec une limite de route (cas dans l'urbain dense) ou avec une limite de propriété (cas de mitoyenneté), les deux informations sont traitées le plus distinctement possible en différenciant les couleurs si nécessaire.

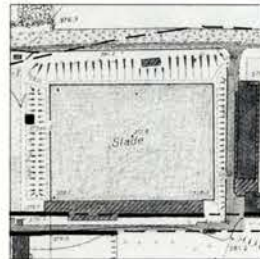
Traitement de sol

Seuls les traitements de sol de certains espaces particuliers cadastrés ont été pris en considération, en raison du rôle qu'ils jouent dans l'organisation des tissus.



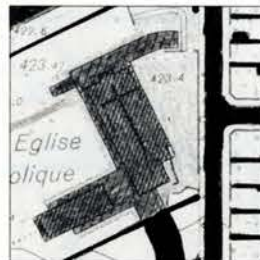
le réseau des espaces internes, distinct de la maille viaire, qui compose le plus souvent, sur des parcelles privées, des parcours, des emplacements, semi-publics, pour le piéton, les deux-roues, la voiture:

accès et surfaces de parking
zone piétonne interne aux grands ensembles
cours accessibles dans l'urbain dense pour garages ou activités



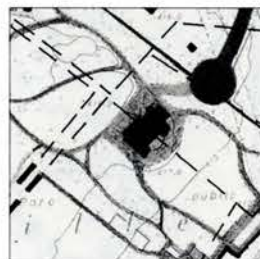
les espaces ouverts de toute nature auxquels le revêtement (pelouse, gravier, tartan) et le marquage au sol pour une activité précise confèrent une forte identité:

terrain de football
court de tennis
jeux pour enfants
piste d'atterrissage de l'aéroport



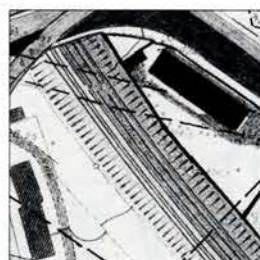
les espaces de seuil, d'articulation, de transition, relatifs à l'accès et au bon fonctionnement d'un édifice singulier, d'une zone spécifique:

espaces d'accès et d'entrepôts des zones industrielles
parvis d'église
place de mairie
places de stationnement des zones d'activités tertiaires ou commerciales



les espaces verts publics ou semi-publics dont le dessin particulier a été souligné par le pochage des parcours internes privilégiés:

grands parcs
forêts publiques
promenades de berges



les éléments construits, accessibles ou non, qui présentent de véritables transformations du relief:

quais autour de la rade
dalles de couverture des parkings
remblais CFF

ATLAS DU TERRITOIRE GENEVOIS

PERMANENCES ET MODIFICATIONS CADASTRALES
AUX XIX^E ET XX^E SIECLES

Service des monuments et sites
Département des travaux publics
République et Canton de Genève

Cette étude a été réalisée par
le Centre de recherche sur la rénovation urbaine de l'Ecole d'architecture
de l'Université de Genève sous la responsabilité du Service des monuments
et des sites du Département des travaux publics.

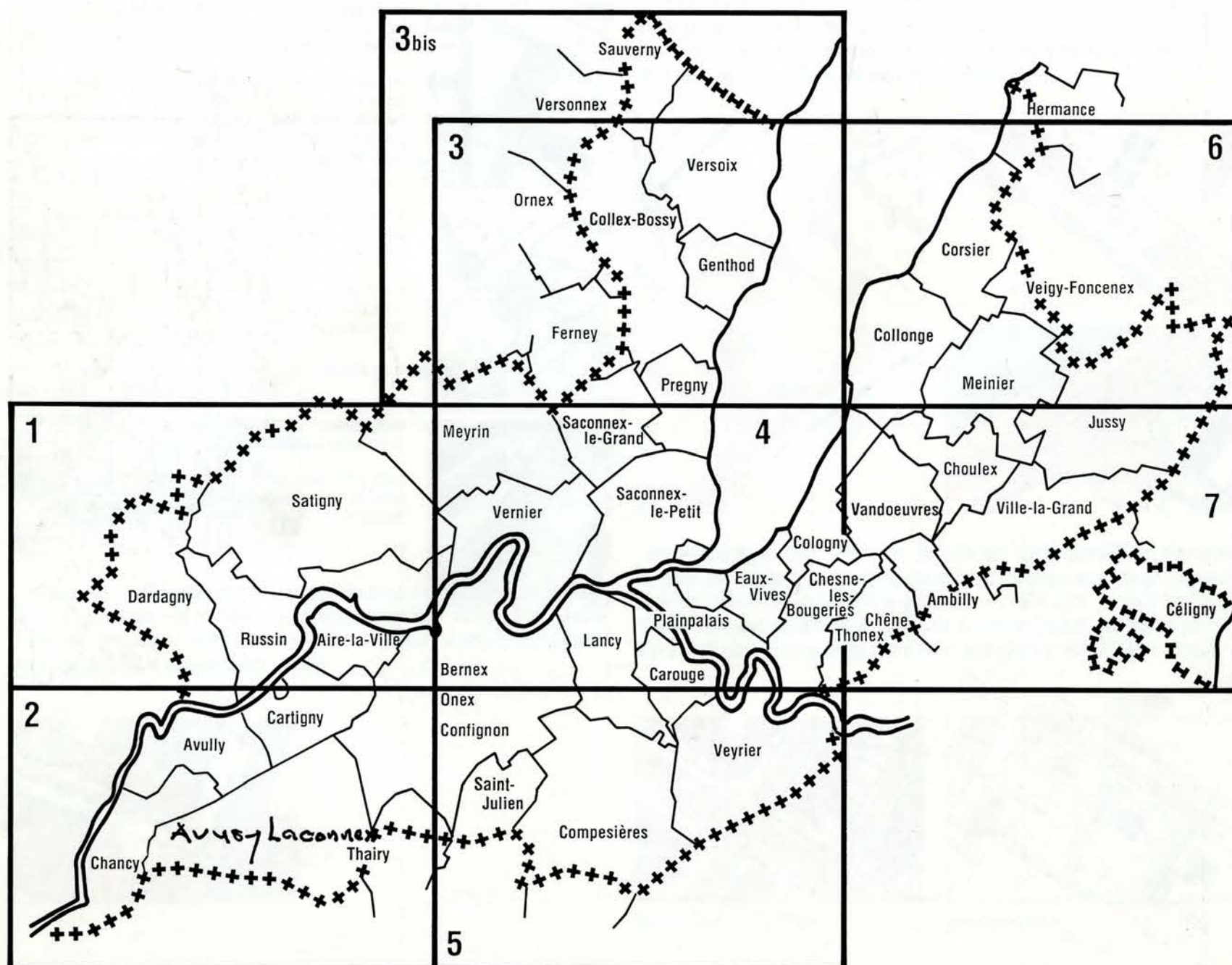
Ecole d'architecture
de l'Université de Genève
Centre de recherche sur
la rénovation urbaine

Cadaastre napoléonien

Découpage des anciennes communes

Communes	Date du levé	Communes	Date du levé
Aire-la-Ville	1810	Hermance	1809
Ambilly	1812	Jussy	1812
Avully	1815	* Lancy	1812
* Bernex-Onex-Confignon	1811	Meinier	1812
Carouge	1812	Meyrin	1806
Cartigny	1815	Plainpalais	1812
Céligny	1812	Pregny	1807
Chancy	1815	Russin	1812
Chêne-Thonex	1812	Saconnex-le-Grand	1806
Chesne-les-Bougeries	1812	Saconnex-le-Petit	1812
Choulex	1812	Saint-Julien	1810
Collex-Bossy	1806-1807	Satigny	1807
Collonge <i>Kellen:ve</i>	1812	Thairy <i>Avusy.Laconnex</i>	1817-1818.
Cologny	1809	Vandoeuvres	1812
Copesières	1810	Vernier	1806
Corsier	1812	Versoix	1806
Dardagny	1809	Veyrier	1812
Eaux-Vives	1812	Ville-la-Grand	1812
Genthod	1812		

Avusy Laconnex 1815



Atlas des Genfer Gebietes (19. und 20. Jahrhundert)

Der vorliegende Atlas enthält eine kartographische Arbeit: Grundlage dafür waren verschiedene Versionen des Genfer Katasters. Schon im 18. Jahrhundert wurden gewisse Landesteile, wie z.B. die von dem Königreich Sardinien besetzten Gebiete (linkes Rhone-Ufer), detailliert aufgenommen. Während der französischen Besetzung wurde der Anstoß zur Erstellung eines Katasters gegeben, der schließlich zwischen 1806 und 1818 zum napoleonischen Kataster führte. Dank der Sorgfältigkeit des Dokumentes ist ein selten exaktes Übereinanderlegen heutzutage möglich. Im Jahre 1838 wurde, unter Verantwortung von Guillaume-Henri Dufour, das eidgenössische topographische Amt gegründet, das die begonnene Arbeit fortführte. Ein eidgenössischer Beschluß wurde 1919 herausgegeben, der zum Ziel hatte, Pläne auf gesamter nationaler Ebene zu erstellen.

Das Genfer Kantonsgebiet, das sich durch seine reiche Geschichte auszeichnet, wurde mehrmals umgestaltet. Diese Veränderungen spiegeln sich in der stetigen Umwandlung der Parzellierung, in der Ausdehnung der Verbindungswege, im Verschwinden des Verteidigungssystems im Laufe des 19. Jahrhunderts, sowie in der Entfaltung der Urbanisierungsformen im 20. Jahrhundert, wider. Das Studium der historischen Schichten hinsichtlich der Bodennutzung ist eine Informationsfundgrube. Aus diesem Grund entstand die Zusammenarbeit zwischen der Denkmalpflegeabteilung der öffentlichen Bauten und dem Forschungszentrum für Stadterneuerung der Architekturabteilung an der Universität Genf. Wie es Professor Corboz in seiner Einleitung hervorhebt, handelt es sich bei dieser Arbeit um eine "Premiere", da bis heute noch nie ein solches Gebiet unter diesem Gesichtspunkt analysiert worden ist.

Ein Territorium, so wie wir es kennen, befindet sich immer in einem provisorischem Zustand, da jede seiner Entstehungsphasen eine Änderung der ihr vorangegangenen Phasen darstellt. Keine dieser "Schichten" ist identisch: einige verschwanden, einige veränderten sich, andere, hingegen, blieben unberührt.

Unabhängig von ihrem Ausmaß (Gebäude, Quartier, Straße), setzen Entwurf und Planung immer einen Prozeß der Landschaftsveränderung in Gang: eine neue Schicht legt sich über ein sich im stetigen Wandel befindliches Gebilde. Ein Entwurf entsteht als dynamisches Instrument mit konkreter Bezugnahme auf sein unmittelbares Milieu, auf seine natürliche und bebauten Umgebung. In dieser Hinsicht bietet das Zurückgreifen auf Karten, Pläne und Katasterpläne genaue und kodierte Bilder eines Territoriums dieser oder jener Epoche. Ein Vergleich dieser Bilder mit den heutigen Plänen bringt die historischen "Relikte" verstrichener Zeiten zutage und hebt gewisse wichtige Elemente hervor.

Der vorliegende Atlas enthält zwei Landkarten:

1 Die Übertragung des napoleonischen Katasters auf den heutigen Gesamtplan

Alle auf dem napoleonischen Kataster dargestellten Angaben, wie z. B. Straßen und Wege, Parzellierung und Gebäude, wurden auf einen, das gesamte Genfer Gebiet deckenden Plan, nach den folgenden drei Kriterien übertragen: die beständigen Elemente (die Zeichnung tritt ohne jegliche Änderung wieder auf); die beharrlichen Elemente (trotz Veränderungen ist der ursprüngliche Zustand noch erkennbar); die verschwundenen Elemente (keine Spuren des ursprünglichen Zustandes sind vorhanden). Gewisse Elemente (wie z. B. Wälder, Weinberge, Gärten), sowie Gewässer des napoleonischen Katasters wurden in Farbe auf den heutigen Plan übertragen.

2 Die Entstehung, bzw. die Veränderung des Territoriums im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts

Auf der zweiten Landkarte wurden der napoleonische Kataster, die erste Ausgabe des Gesamtplanes (1930-50) und der heutige Plan übereinander gelegt: dadurch sind die Änderungen im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts graphisch sichtbar.

Die zwei Landkarten, im Maßstab 1:10 000 erstellt, decken umfassend den Kanton Genf (284 km²). Jede Karte ist in sieben Tafeln, im Format 70 cm x 100 cm, aufgeteilt; sechs davon sind in Vorbereitung.

Diese Dokumentation ist als eine wesentliche Arbeitsgrundlage nicht nur für Architekten und den öffentlichen Dienst gedacht, sondern auch für all diejenigen, die sich mit der städtischen Verwaltung befassen. Außerdem handelt es sich um ein unentbehrliches Instrument für all die Bürger, die sich für die Entwicklung ihrer bebauten Umgebung interessieren.

Ont collaboré à la réalisation de la présente publication:

Pierre Baertschi, conservateur des monuments, Département des travaux publics (DTP)
Yves Cassani, architecte EAUG, Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR)
André Corboz, professeur EPF-Z
Paul Hirschi, assistant EAUG
Alain Léveillé, architecte, chargé d'enseignement EAUG, CRR
Marie-Paule Mayor, architecte EAUG, CRR
Sabine Nemeč-Piguet, architecte EPF-L, service des monuments et des sites, DTP
Isabelle Toumi-Overney, assistante EAUG

Rédaction des chapitres

La forme du territoire, par Alain Léveillé
Le choix des matériaux cartographiques, par Yves Cassani
Méthode et instruments, par Marie-Paule Mayor

Le plan d'ensemble du canton de Genève est reproduit avec l'autorisation du service du cadastre du 26 octobre 1992.

Maquette de la publication

Sophie et Roger Pfund Communication visuelle

Crédit photographique

p. 5, Photo Swissair, 1991; p. 11, plaine de l'Aire et Carouge, photos Max Oetli

Atlas of the territory of Geneva (19th and 20th centuries)

This atlas contains the results of a cartographic study based on records from the Geneva land register at different periods. As early as the 18th century, certain parts of the territory, particularly those occupied by the Kingdom of Sardinia (on the left bank of the Rhone), were the subject of detailed maps. Under the French occupation, work was initiated to develop a land register, which led to the creation of the "Napoleonic cadastre" in the period ranging from 1806 to 1818. The high degree of definition of this material enables data to be overlaid onto current maps with exceptional accuracy. In 1838, a Federal bureau of topography was established under the leadership of Guillaume-Henri Dufour to pursue the work that had already begun. In 1919 a general survey of the whole of Switzerland was commissioned by federal order.

In the course of its eventful history, the territory of Geneva has gone through several stages of reorganization. These transformations feature an uninterrupted change in plot distribution, a growth of the road network, a dismantlement of the defense systems during the 19th century and the introduction of new forms of urban development in the 20th century.

The study of a given territory in terms of the state of land use at different periods in history provides a wealth of information and, bearing this in mind, the Office for the Preservation of Landscape and Architectural Heritage of the Geneva Department of Public Works undertook a project in cooperation with the Urban Renewal Research Centre of Geneva University School of Architecture. As pointed out by Professor André Corboz in the introduction to this atlas, the project is indeed a "first" in that never before has a territory of this extent been analysed in such detail.

The territory in which we live reflects no more than a temporary state of things, each phase in its development resulting from transformation of the previous stages. The resulting stratification is featured by its variety: some layers have disappeared altogether, some have changed, while others have remained intact.

Whatever the scale involved (individual building, neighbourhood, street) architectural projects and urban planning initiate a process of transformation of the landscape: a new layer is added to the constantly evolving whole. The dynamic nature of the overall project implies that its development is intimately bound to such factors as context, environment and built or natural setting.

In this respect, the availability of maps and land registers provides a clear and codified view of the territory at any given period. Examination of these views against current maps brings to light the historical "remnants" of earlier periods and a number of other significant elements.

This atlas includes two maps:

1 Transfer of the Napoleonic cadastre onto today's general survey map

All data relating to roads and streets, estate boundaries and buildings appearing in the Napoleonic cadastre have been transferred onto the current map of the Geneva territory, reflecting three instances: permanence (when the item is present in identical form); persistence (when the item is still perceptible, but in altered form); disappearance (when the item has disappeared altogether). A number of specific plot assignments (woods, vineyards, gardens) drawn from the Napoleonic cadastre, including hydrographic data, are featured in colour on the present-day map.

2 Formation-transformation of the territory over the 19th and 20th centuries

The second map results from a comparison between the Napoleonic cadastre, the first edition of the general survey map (1930-50) and the latter's current edition; it provides a picture of the changes that occurred in the course of the 19th and 20th centuries.

Both maps are drawn to a scale of 1:10 000 and cover the entire territory of Geneva Canton (284 km²). Each map is subdivided into seven plates measuring 70 cm x 100 cm; six of these plates are yet to be published.

This material provides an essential tool for architects and public services alike, but also for anyone involved in urban management. It is also an irreplaceable instrument for all relevant political authorities and for any citizen concerned with the future of his built environment.

Traductions

Silvia Heinzmann (allemand), Jeanne Nemeč (anglais)

Nous remercions les Communes genevoises qui ont ouvert leur fonds d'archives, les Archives d'Etat, la Bibliothèque publique universitaire, ainsi que M. Piller du Centre d'iconographie genevoise, Mme Barbara Hirsch et M. Jean-Paul Wisard du Bureau du Plan d'ensemble - Service du cadastre, le professeur Paul Guichonnet, M. Mathias Thomann, photographe, l'entreprise Photohélio Brunner, M. Henri Weissenbach des éditions Georg.

Impression

Médecine et Hygiène
sous la direction technique de J. G. Cecconi

© 1993

Département des travaux publics du canton de Genève
Service des monuments et des sites
5 rue David-Dufour 1205 Genève

Georg Editeur SA
46 chemin de la Mousse
CH 1225 Chêne-Bourg Genève
ISBN 2-8257-0394-X

Atlas des Genfer Gebietes (19. und 20. Jahrhundert)

Der vorliegende Atlas enthält eine kartographische Arbeit: Grundlage dafür waren verschiedene Versionen des Genfer Katasters. Schon im 18. Jahrhundert wurden gewisse Landesteile, wie z.B. die von dem Königreich Sardinien besetzten Gebiete (linkes Rhone-Ufer), detailliert aufgenommen. Während der französischen Besetzung wurde der Anstoß zur Erstellung eines Katasters gegeben, der schließlich zwischen 1806 und 1818 zum napoleonischen Kataster führte. Dank der Sorgfältigkeit des Dokumentes ist ein selten exaktes Übereinanderlegen heutzutage möglich. Im Jahre 1838 wurde, unter Verantwortung von Guillaume-Henri Dufour, das eidgenössische topographische Amt gegründet, das die begonnene Arbeit fortführte. Ein eidgenössischer Beschluß wurde 1919 herausgegeben, der zum Ziel hatte, Pläne auf gesamter nationaler Ebene zu erstellen.

Das Genfer Kantonsgebiet, das sich durch seine reiche Geschichte auszeichnet, wurde mehrmals umgestaltet. Diese Veränderungen spiegeln sich in der stetigen Umwandlung der Parzellierung, in der Ausdehnung der Verbindungswege, im Verschwinden des Verteidigungssystems im Laufe des 19. Jahrhunderts, sowie in der Entfaltung der Urbanisierungsformen im 20. Jahrhundert, wider. Das Studium der historischen Schichten hinsichtlich der Bodennutzung ist eine Informationsfundgrube. Aus diesem Grund entstand die Zusammenarbeit zwischen der Denkmalpflegeabteilung der öffentlichen Bauten und dem Forschungszentrum für Stadterneuerung der Architekturabteilung an der Universität Genf. Wie es Professor Corboz in seiner Einleitung hervorhebt, handelt es sich bei dieser Arbeit um eine "Premiere", da bis heute noch nie ein solches Gebiet unter diesem Gesichtspunkt analysiert worden ist.

Ein Territorium, so wie wir es kennen, befindet sich immer in einem provisorischem Zustand, da jede seiner Entstehungsphasen eine Änderung der ihr vorangegangenen Phasen darstellt. Keine dieser "Schichten" ist identisch: einige verschwanden, einige veränderten sich, andere, hingegen, blieben unberührt.

Unabhängig von ihrem Ausmaß (Gebäude, Quartier, Straße), setzen Entwurf und Planung immer einen Prozeß der Landschaftsveränderung in Gang: eine neue Schicht legt sich über ein sich im stetigen Wandel befindliches Gebilde. Ein Entwurf entsteht als dynamisches Instrument mit konkreter Bezugnahme auf sein unmittelbares Milieu, auf seine natürliche und bebauten Umgebung. In dieser Hinsicht bietet das Zurückgreifen auf Karten, Pläne und Katasterpläne genaue und kodierte Bilder eines Territoriums dieser oder jener Epoche. Ein Vergleich dieser Bilder mit den heutigen Plänen bringt die historischen "Relikte" verstrichener Zeiten zutage und hebt gewisse wichtige Elemente hervor.

Der vorliegende Atlas enthält zwei Landkarten:

1 Die Übertragung des napoleonischen Katasters auf den heutigen Gesamtplan

Alle auf dem napoleonischen Kataster dargestellten Angaben, wie z. B. Straßen und Wege, Parzellierung und Gebäude, wurden auf einen, das gesamte Genfer Gebiet deckenden Plan, nach den folgenden drei Kriterien übertragen: die beständigen Elemente (die Zeichnung tritt ohne jegliche Änderung wieder auf); die beharrlichen Elemente (trotz Veränderungen ist der ursprüngliche Zustand noch erkennbar); die verschwundenen Elemente (keine Spuren des ursprünglichen Zustandes sind vorhanden). Gewisse Elemente (wie z. B. Wälder, Weinberge, Gärten), sowie Gewässer des napoleonischen Katasters wurden in Farbe auf den heutigen Plan übertragen.

2 Die Entstehung, bzw. die Veränderung des Territoriums im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts

Auf der zweiten Landkarte wurden der napoleonische Kataster, die erste Ausgabe des Gesamtplanes (1930-50) und der heutige Plan übereinander gelegt: dadurch sind die Änderungen im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts graphisch sichtbar.

Die zwei Landkarten, im Maßstab 1:10 000 erstellt, decken umfassend den Kanton Genf (284 km²). Jede Karte ist in sieben Tafeln, im Format 70 cm x 100 cm, aufgeteilt; sechs davon sind in Vorbereitung.

Diese Dokumentation ist als eine wesentliche Arbeitsgrundlage nicht nur für Architekten und den öffentlichen Dienst gedacht, sondern auch für all diejenigen, die sich mit der städtischen Verwaltung befassen. Außerdem handelt es sich um ein unentbehrliches Instrument für all die Bürger, die sich für die Entwicklung ihrer bebauten Umgebung interessieren.

Ont collaboré à la réalisation de la présente publication:

Pierre Baertschi, conservateur des monuments, Département des travaux publics (DTP)
Yves Cassani, architecte EAUG, Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR)
André Corboz, professeur EPF-Z
Paul Hirschi, assistant EAUG
Alain Léveillé, architecte, chargé d'enseignement EAUG, CRR
Marie-Paule Mayor, architecte EAUG, CRR
Sabine Nemeč-Piguet, architecte EPF-L, service des monuments et des sites, DTP
Isabelle Toumi-Overney, assistante EAUG

Rédaction des chapitres

La forme du territoire, par Alain Léveillé
Le choix des matériaux cartographiques, par Yves Cassani
Méthode et instruments, par Marie-Paule Mayor

Le plan d'ensemble du canton de Genève est reproduit avec l'autorisation du service du cadastre du 26 octobre 1992.

Maquette de la publication

Sophie et Roger Pfund Communication visuelle

Crédit photographique

p. 5, Photo Swissair, 1991; p. 11, plaine de l'Aire et Carouge, photos Max Oetli

Atlas of the territory of Geneva (19th and 20th centuries)

This atlas contains the results of a cartographic study based on records from the Geneva land register at different periods. As early as the 18th century, certain parts of the territory, particularly those occupied by the Kingdom of Sardinia (on the left bank of the Rhone), were the subject of detailed maps. Under the French occupation, work was initiated to develop a land register, which led to the creation of the "Napoleonic cadastre" in the period ranging from 1806 to 1818. The high degree of definition of this material enables data to be overlaid onto current maps with exceptional accuracy. In 1838, a Federal bureau of topography was established under the leadership of Guillaume-Henri Dufour to pursue the work that had already begun. In 1919 a general survey of the whole of Switzerland was commissioned by federal order.

In the course of its eventful history, the territory of Geneva has gone through several stages of reorganization. These transformations feature an uninterrupted change in plot distribution, a growth of the road network, a dismantlement of the defense systems during the 19th century and the introduction of new forms of urban development in the 20th century.

The study of a given territory in terms of the state of land use at different periods in history provides a wealth of information and, bearing this in mind, the Office for the Preservation of Landscape and Architectural Heritage of the Geneva Department of Public Works undertook a project in cooperation with the Urban Renewal Research Centre of Geneva University School of Architecture. As pointed out by Professor André Corboz in the introduction to this atlas, the project is indeed a "first" in that never before has a territory of this extent been analysed in such detail.

The territory in which we live reflects no more than a temporary state of things, each phase in its development resulting from transformation of the previous stages. The resulting stratification is featured by its variety: some layers have disappeared altogether, some have changed, while others have remained intact.

Whatever the scale involved (individual building, neighbourhood, street) architectural projects and urban planning initiate a process of transformation of the landscape: a new layer is added to the constantly evolving whole. The dynamic nature of the overall project implies that its development is intimately bound to such factors as context, environment and built or natural setting.

In this respect, the availability of maps and land registers provides a clear and codified view of the territory at any given period. Examination of these views against current maps brings to light the historical "remnants" of earlier periods and a number of other significant elements.

This atlas includes two maps:

1 Transfer of the Napoleonic cadastre onto today's general survey map

All data relating to roads and streets, estate boundaries and buildings appearing in the Napoleonic cadastre have been transferred onto the current map of the Geneva territory, reflecting three instances: permanence (when the item is present in identical form); persistence (when the item is still perceptible, but in altered form); disappearance (when the item has disappeared altogether). A number of specific plot assignments (woods, vineyards, gardens) drawn from the Napoleonic cadastre, including hydrographic data, are featured in colour on the present-day map.

2 Formation-transformation of the territory over the 19th and 20th centuries

The second map results from a comparison between the Napoleonic cadastre, the first edition of the general survey map (1930-50) and the latter's current edition; it provides a picture of the changes that occurred in the course of the 19th and 20th centuries.

Both maps are drawn to a scale of 1:10 000 and cover the entire territory of Geneva Canton (284 km²). Each map is subdivided into seven plates measuring 70 cm x 100 cm; six of these plates are yet to be published.

This material provides an essential tool for architects and public services alike, but also for anyone involved in urban management. It is also an irreplaceable instrument for all relevant political authorities and for any citizen concerned with the future of his built environment.

Traductions

Silvia Heinzmann (allemand), Jeanne Nemeč (anglais)

Nous remercions les Communes genevoises qui ont ouvert leur fonds d'archives, les Archives d'Etat, la Bibliothèque publique universitaire, ainsi que M. Piller du Centre d'iconographie genevoise, Mme Barbara Hirsch et M. Jean-Paul Wisard du Bureau du Plan d'ensemble - Service du cadastre, le professeur Paul Guichonnet, M. Mathias Thomann, photographe, l'entreprise Photohélio Brunner, M. Henri Weissenbach des éditions Georg.

Impression

Médecine et Hygiène
sous la direction technique de J. G. Cecconi

© 1993

Département des travaux publics du canton de Genève
Service des monuments et des sites
5 rue David-Dufour 1205 Genève

Georg Editeur SA
46 chemin de la Mousse
CH 1225 Chêne-Bourg Genève
ISBN 2-8257-0394-X

ATLAS DU TERRITOIRE GENEVOIS

Le présent atlas comprend deux cartes de synthèse couvrant l'agglomération urbaine genevoise ainsi qu'un fascicule descriptif. Ces documents présentent, sous une forme attrayante, un travail exceptionnel qui montre l'évolution intervenue sur une partie du territoire genevois en l'espace de deux siècles; ils seront complétés ultérieurement par des cartes couvrant l'ensemble du canton. Cette recherche a été rendue possible grâce à l'existence du cadastre napoléonien dressé entre 1806 et 1818, dont le degré de précision a permis la superposition des états anciens sur le cadastre actuel. Résultat d'une collaboration entre une administration publique et un centre de recherche universitaire, la mise au point de ces documents témoigne de façon significative des changements intervenus dans un territoire fortement urbanisé.

Contenu de la présente publication

Un fascicule de 24 pages avec données explicatives
Deux cartes, plan no 4, de format 70 x 100 cm

A paraître

ensemble du territoire cantonal, feuilles 1 à 3 et 5 à 7.

ATLAS DES GENFER GEBIETES

Der vorliegende Atlas enthält zwei Landkarten, die die Genfer Stadtbesiedlung umfassend decken, sowie ein erläuterndes Beiheft. Diese Dokumente, Ergebnis einer außergewöhnlichen Arbeit, die die Entwicklung eines Teiles des Genfer Territoriums im Laufe zweier Jahrhunderte aufzeigt, werden zu einem späteren Zeitpunkt durch weitere, den gesamten Kanton deckende Karten ergänzt. Grundlage für diese Forschung war der napoleonische Kataster, der zwischen 1806 und 1818 erstellt wurde, dank dessen Genauigkeit das Übereinanderlegen der Katasterkarten auf die heutigen Pläne möglich war. Diese Arbeit, Frucht einer Zusammenarbeit zwischen öffentlicher Verwaltung und eines Hochschulforschungszentrums, bezeugt in beeindruckender Weise die eingetretenen Veränderungen eines urbanisierten Gebietes.

Inhalt der vorliegenden Veröffentlichung

Eine mit Erläuterungen versehene, 24-seitige Broschüre
Zwei Tafeln im Format 70 x 100 cm, Nr. 4 des Gesamtplans.

In Vorbereitung

Vervollständigung der Landkarten, die den Kanton Genf umfassend decken. Tafeln 1 bis 3 und 5 bis 7.

ATLAS OF THE TERRITORY OF GENEVA

This atlas includes two integrated maps covering the Geneva urban area together with a descriptive booklet. The material provides an attractive account of an exceptional project showing the developments that have occurred in part of the Geneva territory over two centuries. It will be supplemented in due course with maps covering the rest of Geneva Canton. This research project was made possible by the existence of a Napoleonic land register drawn up between 1806 and 1818 and whose remarkable accuracy enabled data of the time to be overlaid onto the present-day general survey map. Resulting from a cooperative project involving a public administration and a university research centre, the material provides a well documented account of the changes that have occurred in a highly urbanised area.

Content of the present publication

A 24-page report with explanatory notes
Two maps, plan No 4 with a format of 70 x 100 cm

Due for published

Complete map of Geneva Canton, plates 1-3, 5-7.